

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Formations du réseau  
BIO Nouvelle Aquitaine

TITRE DE LA FORMATION : **RÉUSSIR MA  
CONVERSION EN GRANDES CULTURES  
BIOLOGIQUES**

N° VIVEA : R075/2021/659(df)

NOM :  
Prénom :  
Entreprise :  
Adresse :  
CP : Commune :  
Téléphone :  
Mail :

Statut :  
 Chef d'exploitation  Cotisant solidaire  
 Conjoint collaborateur  Aide familiale  
 Salarié agricole  Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :  
 Fin de scolarité obligatoire  BEP, BPA, BEAP, CAP  
 BAC  BAC+2  
 BAC+3 et 4  BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :  
 Non  Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature

## Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :  
 Non  Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

CONVERSION



Jeudi 25 Février, Jeudi 4 Mars et Mardi 9 Mars 2021

## REUSSIR MA CONVERSION EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES

### OBJECTIF

**Préparer techniquement sa conversion et anticiper les changements socio-économiques**

### PRÉ-REQUIS

Producteurs en conversion ou avancés dans leur projet de conversion (connaissance de la réglementation AB).

### VALIDATION DE LA FORMATION

Fiche d'évaluation / évaluation des acquis.

### PROGRAMME

- Identifier et connaître les différents niveaux de performance de l'exploitation, déterminants pour convertir son système grandes cultures au mode de production biologique. Connaître les techniques et leviers agronomiques permettant de répondre au cahier des charges du mode de production biologique.
- Identifier les pratiques adaptées à mettre en œuvre sur sa ferme.
- S'approprier les méthodes permettant de mettre en œuvre ces pratiques.
- Etre capable de mesurer l'impact du passage en bio sur sa ferme selon des indicateurs sociaux-économiques et environnementaux/agronomiques et réaliser son plan d'action.
- Bases agronomiques et techniques : la rotation, le choix des espèces, le travail du sol, la biodiversité fonctionnelle, la lutte contre les adventices, la fertilisation...
- Conséquences économiques et sociales de l'engagement en AB.
- Visites de fermes bio supports pendant la formation et études de cas.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Exposé diaporama interactif – Visite de fermes – Etude de cas – Ateliers de conception - Echanges avec les stagiaires.

**INTERVENANT :** Thierry QUIRIN, technicien spécialisé en grandes cultures biologiques Chambre d'Agriculture 86

**RESPONSABLE DU STAGE ET FORMATRICE : ZAÏDA ARNAU, CHARGÉE DE PROJETS BIO, AGROBIO 79 - BIO NOUVELLE AQUITAINE**

# INSCRIPTION

Soit : [En cliquant ici](#)

Soit avec le bulletin d'inscription complété et adressé

- par courrier à : BIO NA  
12 bis rue St-Pierre ~ 79500 MELLE
- par mail à  
[p.pierre@bionouvelleaquitaine.com](mailto:p.pierre@bionouvelleaquitaine.com)

Avant Le 23 Février 2021

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.
- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Services formations  
05 49 29 17 18

[p.pierre@bionouvelleaquitaine.com](mailto:p.pierre@bionouvelleaquitaine.com)



LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 85%

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayant droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez :  1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	<u>Selon le cas :</u> - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

**\* ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet [vivea.fr](http://vivea.fr) ou sur l'application mobile et créez votre compte.**



## REUSSIR MA CONVERSION EN GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES

Jeudi 25 Février  
Jeudi 4 Mars  
Mardi 9 Mars 2021

24 heures

### PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 10 stagiaires maximum

### PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.

